AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 8-7-70 074641

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 92.06.25 et (56) 92.26.94)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Bulletin Technique N°. 118 de Juillet 1970 — 1970-20

LA MOUCHE DES FRUITS
(Ceratitis capitata Wied)

La Mouche méditerranéenne des fruits est surtout un insecte des pays chauds. Cependant, elle peut se multiplier dans des régions tempérées; En France, outre les départements méditerranéens, l'insecte est régulièrement observé dans le Lyonnais et le Toulousain. En Aquitaine, sa présence est plus épisodique; Enfin certaines années on note ses dégâts dans les régions situées au Nord de la Loire, les environs de Paris en particulier.

Description -

L'Adulte est de taille un peu plus petite qu'une mouche domestique. La tête de couleur claire, porte deux gros yeux globuleux à reflets verdâtres. Le Thorax est blanchâtre sur les côtés tandis que le dos est orné de grandes taches noires, brillantes. L'Abdomen, court et large, est jaunâtre rayé de gris. Les pattes sont jaune clair et les ailes, marquées de bandes marginales ou transversales gris jaunâtre fumé, restent écartées du corps au repos, ce qui différencie la cératite de la plupart des autres diptères. La femelle possède une tarière grâce à laquelle elle dépose ses oeufs sous l'épiderme des fruits.

Les larves sont de petits asticots blancs atteignant 6 à 9 mm de long à leur complet développement.

Evolution -

La Mouche hiverne régulièrement en Corse et certaines années dans quelques situations très restreintes de la côte d'Azur ou du Roussillon. L'hibernation a lieu sous forme de pupe, dans la couche superficielle du sol, et c'est à partir de la mi-mai que les premières mouches autochtones éclosent en Languedoc et en Provence, un peu plus tard dans la région Lyonnaise. Elles sont surtout actives durant les heures chaudes et recherchent les parties les plus ensoleillées des arbres. Sous des conditions climatiques favorables, leur longivité peut atteindre 3 mois.

L'accouplement s'effectue au moins une semaine après la sortie du sol. Durant cette période les mouches s'alimentent en eau et consomment des exsudations sucrées des plantes.

La ponte commence immédiatement, chaque femelle pondant de 400 à 800 oeufs à raison de 8 à 12 par fruit. La durée d'incubation est très variable: de 2 à 4 jours dans les régions chaudes, jusqu'à 1 mois à la température de 9 à 11°, et plus encore après un passage en chambre frigorifique.

Les asticots minent les fruits en provoquant une pourriture rapide (notamment pour les fruits à noyau). Leur évolution s'étend sur 8 à 15 jours en période chaude, mais dépasse parfois un mois en climat plus tempéré. Ils quittent alors le fruit et se laissent tomber sur le sol où ils s'enfoncent et se nymphosent.

.../...

P390

.../...
La durée de la nymphose varie selon les températures; elle est au minimum de 10 jours. La nymphe, ou pupe, brune, en forme de tonnelet de 4mm de long, peut vivre en terre plusieurs mois si la température est inférieure à 15°C.

Origine des pullulations -

Ainsi que nous l'avons indiqué, il n'y a pratiquement pas de survivance hivernale en France continentale. Ce sont des insectes importés de contrées plus chaudes qui créent chaque année les pullulations nuisibles. L'importation de fruits, agrumes surtout, permet l'introduction d'insectes au stade Oeuf ou Larve. Ces fruits, reconnus altérés au moment de la commercialisation ou de la consommation sont jetés aux ordures, où s'effectue la pupaison, puis l'éclosion des adultes; ceux-ci se dispersent et contaminent les vergers situés à proximité.

Il est à remarquer que ces infections sont pratiquement nulles près des dépôts où les ordures ménagères sont brûlées (Narbonne).

Les mouches printanières qui survivent pondent dans les fruits précoces (cerises parfois, pêches, abricots surtout). Puis ce sont les pêches de juillet qui sont touchées par la 2ème génération; Suivant les conditions climatiques qui réduisent parfois à 20 jours le cycle évolutif complet de l'insecte, des contaminations successives se produisent jusqu'à l'automne, les larves pouvant infester pêches, poires, pommes, melons ainsi que les raisins, les Kakis, les azerolles, les figues de barbarie....

Contrôle des importations -

Pour éviter l'introduction de la Ceratite, le Service de la Protection des Végétaux contrôle strictement les fruits en provenance de tous les pays méditerranéens où la Mouche existe à l'état endémique.

A partir du mois de février, tout lot contaminé, ne serait-ce qu'à 0,1 pour mille, fait l'objet, soit d'un refoulement, soit d'une désinsectisation gazeuse par passage en cellule (Stations de désinsectisation de Bordeaux, Sète, Marseille, Nice etc.

Nous devons signaler qu'après avoir constaté la rigueur des contrôles exercés aux frontières françaises, les pays producteurs (Espagne, Afrique du Nord, Liban, Israël) ont considérablement amélioré l'état sanitaire de leur production.

Lutte -

Les Stations d'avertissements ont installé des pièges au voisinage des dépôts urbains d'immondices et dans certains vergers à fruits précoces situés près des agglomérations. Ces pièges permettent la détection des premiers vols de Cératite. En outre, des observations estivales réalisées au fur et à mesure de la maturité des espèces fruitières renseignent sur l'importance réelle des dégâts.

Lorsque la situation l'exige, en particulier sur les variétés de fruits à l'approche de la maturité, il convient de recourir à des pulvérisations insecticides. Ces traitements sont réalisés en tenant compte des autres ravageurs présents dans le verger à la même époque, afin de ne pas multiplier les interventions.

L'insecticide est choisi parmi les produits recommandés dans le bulletin N° 114 du mois de mars en respectant scrupuleusement la législation sur la date limite d'emploi des pesticides avant la récolte(voir Bulletin N° 115), car il ne doit pas subsister de résidus toxiques au moment de la consommation.

L.L. TROUILLON
Station d'Avertissements Agricoles
du Languedoc-Roussillon

L'Ingénieur en Chef et L'Ingénieur d'Agronomie
chargés des Avertissements Agricoles
C. ROUSSEL et J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chaf de la Circonscription Phytosanitaire
" Aquitaine "
M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux - Directeur-Gérant: L. BOUYX